

Le 27 janvier 2012

‘Par courrier électronique’

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3693-2009

*Demande visant le renouvellement du mécanisme incitatif à l'amélioration
de la performance de Société en commandite Gaz Métro*

Chère Consœur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 24 janvier 2012, portant sur le déroulement de l'audience dans le dossier mentionné en objet. Le GRAME, n'étant pas dissident au mécanisme proposé par le Groupe de travail, ne nécessitera pas de temps pour présenter une preuve distincte ni pour contre-interroger les témoins du Groupe de travail. Par ailleurs, le GRAME souhaite réserver son droit de contre-interroger les témoins des dissidents, pour une durée de 15 à 20 minutes. Quant à l'argumentation finale, si le GRAME requiert la présentation d'arguments supplémentaires à ceux présentés au nom du Groupe de travail, celle-ci ne devrait pas dépasser une quinzaine de minutes.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.



Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Vincent Regnault et Me Hugo Sigouin-Plasse (par courriel)
cc. Les intervenants au dossier